



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Registre des intérêts (version du 29.04.2015)

Formulaire individuel

Nom : CINA

Prénom: Jean-Michel

Domicile : Varenstrasse 4, 3970 Salgesch

Loi sur l'organisation des Conseils et des rapports entre les pouvoirs du 28 mars 1996

Art. 77bis⁴ Liens d'intérêts

En entrant en fonction et lors de toute modification, chaque membre du Conseil d'Etat signale ses liens d'intérêts définis par le règlement sur le Conseil d'Etat. La Chancellerie établit un registre public des indications fournies. Ce registre est publié sur le site officiel du canton du Valais.

Règlement du Conseil d'Etat du 15 janvier 1997

Art. 6 Activités accessoires

¹ Les membres du Conseil d'Etat et le chancelier ne peuvent assumer ni exercer aucune autre activité lucrative ni occuper une fonction de direction ou de contrôle dans une organisation poursuivant une activité à but commercial, sauf lorsque cette fonction est à la nomination primaire du Conseil d'Etat.

² Ils consignent dans un registre, à l'intention du Conseil d'Etat, leurs liens d'intérêts économiques.



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Registre des intérêts (version du 29.04.2015)

Formulaire individuel

Nom : CINA

Prénom: Jean-Michel

Domicile : Varenstrasse 4, 3970 Salgesch

Loi sur l'organisation des Conseils et des rapports entre les pouvoirs du 28 mars 1996

Art. 77bis⁴ Liens d'intérêts

En entrant en fonction et lors de toute modification, chaque membre du Conseil d'Etat signale ses liens d'intérêts définis par le règlement sur le Conseil d'Etat. La Chancellerie établit un registre public des indications fournies. Ce registre est publié sur le site officiel du canton du Valais.

Règlement du Conseil d'Etat du 15 janvier 1997

Art. 6 Activités accessoires

¹ Les membres du Conseil d'Etat et le chancelier ne peuvent assumer ni exercer aucune autre activité lucrative ni occuper une fonction de direction ou de contrôle dans une organisation poursuivant une activité à but commercial, sauf lorsque cette fonction est à la nomination primaire du Conseil d'Etat.

² Ils consignent dans un registre, à l'intention du Conseil d'Etat, leurs liens d'intérêts économiques.

Vu les Directives concernant la procédure de signalement des liens d'intérêts économiques par les membres du Conseil d'Etat du 4 mars 2015, les intérêts suivants (4 ans avant l'entrée en fonction et durant son exercice) doivent être signalés :

Catégorie	Entité	Organe	Fonction	de... à...
a. activités professionnelles principales	Etat du Valais	Exécutif	Conseiller d'Etat	01.05.2005 à ce jour
<i>Avant entrée en fonction</i>	Etude d'avocats et notaires Fux, Imboden et Cina		Avocat-notaire	1997 à 2005
b. activités accessoires	Réseau des Parcs suisses		Président d'honneur	
	Association Espace vie et découverte Pfynges (LER Pfynges), Salgesch		Président d'honneur	
<i>Avant entrée en fonction</i>	--	--	--	--

c. fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public	BLS AG / BLS Netz AG	CA	Membre	
	Société des Forces Motrices Valaisannes SA	CA	Membre	
	Suisse Tourisme, ZH	CA	Membre du comité	
	Fondation pro Castellione, Niedergesteln	Conseil de fondation	Membre	
	CEAT (Communauté des Etudes en aménagement du territoire)		Président	Jusqu'à fin 2014
	Aéroport de Genève	CA	Membre	Jusqu'en 2013
	Fondation Rünzi	Conseil de fondation	Président	Jusqu'en mai 2015
	Fondation Moving Alps	Conseil de fondation	Président	jusqu'en 2008
Avant entrée en fonction	Stiftung KMU Schweiz	Conseil de fondation	Membre	
	Stiftung Unesco Welterbe Schweizer Alpen Jungfrau Aletsch	Conseil de fondation	Membre	
	Veuthey et Cie SA	CA	Membre	
	Reconline AG	CA	Membre	
	FEI Capital Partners AG	CA	Membre	
	FEI Assest Management AG	CA	Membre	

	VS Friendship Holding AG	CA	Membre	
	GPC Cayman Limited	CA	Membre	
	Global Bio Medical Partners AG	CA	Membre	
	Chapitre des Domaines AG	CA	Membre	
	Stiftung „Schloss Leuk“	Conseil de fondation	Membre	
d. fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Conférence intercantonale	Président	
	Conférence spécialisée sur le marché des loteries (COMLOT)	Conférence intercantonale	Vice-président	
	Conférence des Gouvernements occidentale (CGSO)	Conférence intercantonale	Vice-président	
	Greater Geneva Berne Area (GGBa)	Association de promotion économique des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais	Président	
	Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Conférence intercantonale	Membre	
	Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEN)	Conférence intercantonale	Membre	

	Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA)	Conférence intercantonale		
	Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	Conférence intercantonale	Membre	
	Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)	Conférence intercantonale	Membre	
	Conseil consultatif « Stratégie énergétique 2050 » présidé par la CF Leuthard		Membre	
	Conseil consultatif chargé des cleantech présidé par le CF Schneider-Amman		Membre	
Avant entrée en fonction	--	--	--	--
e. fonctions politiques exercées	--	--	--	--
Avant entrée en fonction	Grand Conseil	Législatif	Député suppléant	1993 à 1997
	Grand Conseil	Législatif	Député	1997 à 1999
	Parlement fédéral	Législatif	Conseiller national	1999 à 2005

	Parlement fédéral	Législatif	Président du groupe PDC aux Chambres fédérales	2002 à 2005
	Commune municipale de Salquenen	Exécutif	Président	De 1993 à 2005
f. fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées par le compte de groupe d'intérêts	--	--	--	--
<i>Avant entrée en fonction</i>	Union Suisse des Professions libérales		Président	
g. liens d'intérêts économiques qui peuvent avoir une influence sur la marche des affaires d'une entité économique ou de toute autre personne morale²	--	--	--	--
<i>Avant entrée en fonction</i>	--	--	--	--
h. appartenance à une société secrète	--	--	--	--
<i>Avant entrée en fonction</i>	--	--	--	--

i. Sociétés diverses	--	--	--	--
<i>Avant entrée en fonction</i>	--	--	--	--

² Les placements financiers ou autres qui n'ont pas d'influence sur la marche des affaires ne sont pas concernés.

Remarques :

Lieu et date : Sion, le 29.04.2015

Signature :

